

Barème d'honoraires*

Actualisé au 01/02/2024

*Prix maximum par prestation

TRANSACTION

TVA en vigueur : 20%

Honoraires de négociation

(Vente d'habitation, stationnement, terrain à bâtir)

Montant TTC à la charge du vendeur – Le barème est à appliquer par tranche cumulative

Assiette	HT	TTC
De 0 à 65 000 €	8,33 %	10 %
De 65 001 € à 95 000 €	7,08 %	8,5%
95 001 € et au-delà	4,17 %	5%

Avec un minimum de facturation de 3 500 €

LOCATION

Honoraires de location*

(Montant TTC identique pour chacune des parties, **baillieur et locataire**)

Type d'habitation	Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	Réalisation d'état des lieux
Appartement, maison	8 € ttc /m ²	3 € ttc/m ²

Frais d'entremise et de négociation (à la charge exclusive du bailleur) **1%** du loyer annuel hors charges

Location stationnement (frais partagés de moitié entre chaque parties) **250 € TTC**

Location baux commerciaux (montant identique pour bailleur et locataire) **10% TTC du loyer annuel hors charges**

GESTION LOCATIVE

Forfaits <small>(Montant exprimé en % TTC de l'encaissement)</small>		Autres services	
Service Initial	8,40% TTC	Forfait gestion de garage	14,40% TTC des sommes encaissées
		Renouvellement baux commerciaux	8% TTC du loyer annuel hors charges
		Options et prestations hors forfait	Nous consulter

AUTRES PRESTATIONS

Détail des prestations et prestations spécifiques **Nous consulter**